

## Table des matières

I) Introduction .....	2
a. Objectif du cahier des charges.....	2
b. Contexte et portée du document.....	2
II) Commun à tous les tournois majeurs.....	2
a. Objectif.....	2
b. Gestion du tournoi.....	3
c. Aspect Techniques .....	4
d. Aspect promotionnel .....	5
e. Hygiène et sécurité .....	6
f. Les tables de jeu et le matériel.....	6
g. Récompenses .....	6
III) Open National .....	8
a. Aspect Sportif.....	8
b. Aspect Financier .....	9
IV) Championnat de France Individuel.....	10
a. Aspect Sportif.....	10
b. Aspect Financier .....	10
V) Championnat de France des Clubs.....	11
a. Aspect Sportif.....	11
b. Aspect Financier .....	11
VI) Coupe de France des Clubs .....	12
a. Aspect Sportif.....	12
b. Aspect Financier .....	12
VII) World Series Bonzini .....	13
a. Aspect Sportif.....	13
b. Aspect Financier .....	13
VIII) Conclusion.....	14
a. Récapitulation des points clés .....	14
b. Conséquences du non-respect du cahier des charges .....	14
c. Encouragement à la conformité et à la qualité de l'organisation.....	14

# I) Introduction

L'organisation d'un tournoi majeur de la Fédération Française de Football de Table (FFFT) requiert une planification minutieuse et le respect de normes rigoureuses pour garantir une expérience exceptionnelle aux participants et aux spectateurs. Ce cahier des charges définit les exigences essentielles pour l'organisation des tournois majeurs de la FFFT pour la saison 2024/2025, couvrant divers aspects allant de la gestion technique à la promotion de l'événement.

## a. Objectif du cahier des charges

L'objectif principal de ce cahier des charges est de fournir un cadre clair et précis pour l'organisation des tournois majeurs de la FFFT. Il vise à garantir la cohérence, la qualité et la conformité des événements organisés dans le cadre de la fédération, tout en assurant le développement et la promotion du baby-foot en tant que sport compétitif et divertissant.

## b. Contexte et portée du document

Ce document s'adresse aux organisateurs de tournois majeurs de la FFFT, ainsi qu'à tous les acteurs impliqués dans la planification, la promotion et la réalisation de ces événements. Il couvre une gamme variée de sujets, allant de la gestion pratique des tournois à la promotion et à la sécurité, en passant par les aspects financiers et techniques. Son application est obligatoire pour tous les tournois majeurs organisés sous l'égide de la FFFT, afin de garantir la qualité et la cohérence des événements à travers le pays.

# II) Commun à tous les tournois majeurs

Les tournois majeurs de la FFFT partagent un ensemble de directives communes visant à assurer une organisation cohérente et de qualité. Ces directives couvrent plusieurs aspects essentiels, allant de la gestion du tournoi à la promotion de l'événement, en passant par les aspects techniques et de sécurité.

## a. Objectif

L'objectif principal d'un tournoi majeur est de créer une expérience exceptionnelle pour les participants et les spectateurs, tout en contribuant au développement et à la promotion du baby-foot en tant que sport compétitif et divertissant.

Voici quelques objectifs spécifiques :

Promotion du baby-foot : Les tournois majeurs servent à promouvoir le baby-foot en tant que discipline sportive à part entière, en mettant en valeur les compétences des joueurs et en attirant l'attention du public sur ce sport.

Compétition de haut niveau : Ils offrent une plateforme pour des compétitions de haut niveau, réunissant les meilleurs joueurs de la discipline pour des confrontations intenses et passionnantes.

Développement des talents : Les tournois majeurs permettent aux joueurs de développer leurs compétences en affrontant des adversaires de qualité et en évoluant dans un environnement compétitif.

Célébration de la communauté : Ils rassemblent la communauté du baby-foot, des joueurs aux passionnés, pour célébrer leur amour commun du jeu et créer des liens de camaraderie.

Attraction de nouveaux publics : Ils visent à attirer de nouveaux adeptes au baby-foot en proposant des événements dynamiques et attractifs, susceptibles d'intéresser un large éventail de personnes.

En résumé, les tournois majeurs sont conçus pour élever le niveau de compétition, renforcer la cohésion de la communauté du baby-foot et promouvoir cette discipline auprès d'un public plus large.

### b. Gestion du tournoi

Un intervalle minimum de trois semaines doit être observé entre deux tournois majeurs, tels que les Open Nationaux, les Championnats de France individuels, les Championnats de France des clubs, la Coupe de France des Clubs, la World Cup et le World Series Bonzini.

La FFFT assignera un membre de son Comité Directeur en tant que Délégué FFFT pour superviser le tournoi.

Le club organisateur désignera un Directeur de Tournoi, si possible une personne non-inscrite au tournoi. Le nom de cette personne devra être communiqué au Délégué de la FFFT et être nommé clairement sur le dossier du tournoi.

Le club organisateur doit impérativement mettre à disposition suffisamment de personnel pour le bon fonctionnement des postes suivants :

- Table de marque : lancement et suivi des compétitions, suivi du timing (au moins 1 ou 2 personnes non-joueurs). Ce personnel devra maîtriser le logiciel et sera soumis à formation si nécessaire sur le logiciel CORAL.
- Maintenance des tables
- Restauration

L'outil informatique officiel pour la gestion du tournoi, à savoir CORAL, sera fourni à l'organisation. Il est impératif que seule cette application soit utilisée à des fins de gestion du tournoi.

L'organisateur devra quant à lui fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ce logiciel dont le minimum est :

- 1 ordinateur Windows
- 2 écrans d'affichages
- 2 tablettes tactiles connecté en wifi à internet

La gestion du tournoi sera entièrement sous la responsabilité du club organisateur. L'organisation devra donc prévoir suffisamment de personnes pour la gestion informatique du tournoi.

La FFFT veillera sur place au bon déroulement du tournoi, par l'intermédiaire du délégué FFFT pour l'organisation.

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant au plus tard 7j avant le tournoi.

Le tournoi se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement de jeu, code sportif FFFT/ITSF).

Il est demandé de publier le dossier au plus tard le 1er septembre 2024, permettant ainsi aux joueurs de planifier leur participation aux tournois majeurs en prenant en compte toutes les contraintes. Pour les tournois programmés en septembre et octobre 2024, il est conseillé d'avoir le dossier en ligne au plus tard début juillet, offrant ainsi aux participants un accès anticipé pour mieux préparer leur début de saison.

## CAHIER DES CHARGES 2024-2025 TOURNOIS MAJEURS FFFT

Ce dossier pourra être mis à jour ultérieurement pour par exemple ajouter des hôtels partenaires. Les parties sportive et financière devront rester inchangée sauf accord de la Commission Sportive FFFT.

Le dossier devrait être respecté à la lettre. Tout dérogation au dossier devra être validée par la Commission Sportive FFFT (ex : en cas de faible ou forte influence, changer le format de jeu pour fluidifier le tournoi).

### c. Aspect Techniques

Afin d'assurer aux joueurs une qualité optimale des conditions de jeu, les organisateurs devront obligatoirement respecter les conditions techniques suivantes.

#### 1. La Salle

Toute salle pouvant accueillir au minimum 60 tables de jeu avec un espace de jeu de 10m<sup>2</sup> par table. La salle doit également proposer un espace dédié à la détente et restauration suffisant.

#### 2. Décoration

La salle devra comporter suffisamment d'éléments décoratifs tels que des plantes vertes, des tapis de sol pour le passage des joueurs et des spectateurs, des kakemonos de bienvenue, contribuant ainsi à créer une ambiance conviviale et accueillante.

#### 3. Confort

Les organisateurs doivent veiller à offrir des conditions de confort optimales aux participants et aux spectateurs. Cela inclut le cadre extérieur de la salle, le chauffage si nécessaire, ainsi que l'interdiction de fumer ou de consommer de l'alcool dans l'enceinte de jeu. De plus, des poubelles doivent être mises à disposition pour maintenir la propreté de l'espace.

#### 4. Restauration

La restauration proposée doit être adaptée à un tournoi sportif, offrant un rapport qualité/prix intéressant pour les joueurs. Elle devrait comprendre une variété de boissons et de collations, telles que de l'eau, des boissons gazeuses, des jus de fruits, des plats chauds ou des sandwiches, des options végétariennes, des salades, des barres de céréales, des fruits frais, etc.

#### 5. Éclairage

Un éclairage minimal de 600 lux au niveau du sol est requis pour assurer une visibilité adéquate pendant les matchs. Bien que l'installation d'un éclairage individuel pour chaque table soit souhaitable, elle n'est pas obligatoire. Cependant, l'éclairage global de la salle doit être soigneusement pris en compte pour éviter les zones d'ombre et assurer une vision claire du jeu.

#### 6. Podium

Un espace dédié devra être prévu pour la cérémonie officielle de remise des prix. Les trois premiers participants de chaque compétition devront être récompensés sur ce podium.

#### 7. Sonorisation

Il est préférable que la salle soit équipée d'un système de sonorisation comprenant un amplificateur et un microphone. La qualité de cette installation doit permettre aux organisateurs d'annoncer les matchs et de communiquer efficacement avec les participants et les spectateurs. De plus, les structures éloignées ou extérieures à la salle, telles que la buvette, doivent également être équipées de

## CAHIER DES CHARGES 2024-2025 TOURNOIS MAJEURS FFFT

sonorisation. Si la salle n'est pas équipée d'un tel système, il sera nécessaire d'utiliser un système de sonorisation portable pour assurer une diffusion adéquate du son.

### 8. Tables de Jeu

Un nombre suffisant de tables de jeu est requis, avec un minimum de 60 tables. Ces tables doivent être fournies par le parc officiel Bonzini et être en parfait état de fonctionnement.

### 9. Transport

Le transport des tables de jeu est de la responsabilité et à la charge de l'organisateur.

La FFFT s'occupe de la communication avec Bonzini pour transmettre les informations nécessaires au bon déroulement du transport des tables.

Cependant, la FFFT est activement à la recherche d'un partenaire afin de collaborer sur ce point, dans le but de réduire les coûts de transport pour les organisateurs.

### 10. Zone Finale

En dehors des tournois par équipe, l'organisateur doit veiller à aménager une zone finale à l'intérieur de la zone de jeu, principalement réservée aux rencontres importantes des phases finales. Dans la mesure du possible, cette zone finale sera entourée de tribunes pour offrir une expérience immersive aux spectateurs.

De plus, la mise en place d'une structure capable de supporter des dispositifs de retransmission (par exemple : téléviseurs) ainsi que des supports de communication pour les partenaires du tournoi et de la fédération est obligatoire. La structure devra permettre d'accueillir au minimum une table.

La FFFT est activement à la recherche d'un partenaire afin de collaborer sur ce point, dans le but de réduire les coûts de mise en place de cette structure pour les organisateurs.

### 11. Retransmission Vidéo

1 télévision couleur d'un minimum de 51 cm et une caméra doit être installée par l'organisation pour assurer la retransmission de chaque table de la zone finale.

### 12. Assurance

La salle et les joueurs devront être assurés par l'organisateur.

### 13. Connexion Internet

Une connexion internet wifi/ethernet doit être disponible pour que l'organisateur puisse utiliser CORAL convenablement.

Une bonne qualité de connexion internet 4G devra être disponible dans la salle pour que les joueurs puissent utiliser CORAL durant le tournoi. Des solutions Wifi peuvent être mises en place pour pallier à une connexion faible.

## d. Aspect promotionnel

Les organisateurs doivent assurer la promotion de leur tournoi au niveau local et informer la presse locale.

Les organisateurs doivent solliciter tous les partenaires locaux (sponsors) susceptibles de favoriser l'organisation de la manifestation, par l'intermédiaire d'un dossier de partenariat.

Des contacts doivent être également pris avec les différents organismes publics locaux, en vue d'un soutien ou d'un partenariat : Mairie, Office du Sport, Conseil Départemental, Conseil Régional, Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, Comités Départemental et Régional Olympiques et Sportifs...

Par ailleurs, la FFFT s'engage à promouvoir le tournoi avant son déroulement et à diffuser les résultats de l'événement une fois celui-ci terminé.

### e. Hygiène et sécurité

L'organisateur doit absolument veiller à respecter les conditions d'hygiène et de sécurité, et notamment :

- Interdiction de fumer et de boire de l'alcool dans l'enceinte de jeu
- Interdiction de consommer sur l'espace de jeu
- Mettre à disposition des joueurs suffisamment de poubelles
- Veiller à la sécurité physique des joueurs et des spectateurs.

### f. Les tables de jeu et le matériel

Tables de jeu :

Les tables de jeu sont fournies par le parc officiel Bonzini dans la cadre de la convention entre la FFFT et la société Bonzini. Elles doivent être en parfait état de fonctionnement et offrir les meilleures conditions de jeu aux participants. C'est la FFFT qui détermine le nombre de table et s'occupe de le communiquer à Bonzini en amont du tournoi.

Installation et entretien :

L'organisateur doit procéder à l'installation des tables de jeu et s'assurer qu'elles sont parfaitement nivelées. Avant le début du tournoi, il est impératif de nettoyer complètement les tables pour éliminer toute poussière ou salissure.

Boutique d'équipement :

Une boutique d'équipement doit être mise en place pour fournir aux joueurs divers équipements tels que des balles, des grips, des manchons, des poignées, etc. Cela garantit que les joueurs ont accès à tout ce dont ils ont besoin pour jouer dans des conditions optimales.

### g. Récompenses

Des trophées et/ou médaille de la catégorie « prestige » sont le minimum requis pour les tournois majeurs.

L'achat de ces récompenses doit être réalisé en consultation avec la FFFT.

Dans le cadre des tournois majeurs, la remise de trophées et/ou de médailles revêt une importance significative pour reconnaître les performances exceptionnelles des joueurs et des équipes. La FFFT stipule que des trophées et/ou médailles de la catégorie "prestige" sont le minimum requis pour ces événements majeurs.

Trophées et Médailles :

Les trophées et médailles de catégorie "prestige" sont soigneusement sélectionnés pour symboliser l'excellence et l'accomplissement dans le domaine du baby-foot. Ils représentent non seulement une récompense tangible pour les vainqueurs et les finalistes, mais aussi un symbole de leur détermination, de leur talent et de leur engagement envers le sport. La FFFT encourage vivement les organisateurs de tournois majeurs à accorder une attention particulière à la qualité et à la conception des trophées et médailles, afin de valoriser davantage les réalisations des participants.

Processus d'Achat et de Consultation :

## **CAHIER DES CHARGES 2024-2025 TOURNOIS MAJEURS FFFT**

Tout achat de trophées et/ou médailles pour les tournois majeurs doit être réalisé en consultation étroite avec la FFFT. Cette démarche garantit que les récompenses sélectionnées répondent aux normes de qualité et de prestige définies par la fédération. La FFFT peut fournir des recommandations et des directives sur les fournisseurs potentiels, les options de personnalisation et les aspects logistiques de la remise des récompenses. Cette collaboration assure que les trophées et médailles remis aux vainqueurs et finalistes reflètent adéquatement l'importance et la solennité de ces événements majeurs dans le calendrier du baby-foot français.

## III) Open National

### a. Aspect Sportif

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris les Open Nationaux.

#### 1. Attribution

Il n'est possible de faire qu'un maximum de 2 Open Nationaux par région.

La FFFT dispose de 6 Open Nationaux pour la saison 2024-2025 et qui sont répartie en fonction des demandes soumises lors de la période de candidature.

#### 2. Type de tournoi ITSF.

Les Opens Nationaux ont la possibilité d'être intégrés dans le circuit ITSF. L'attribution des types de tournoi relève de la discrétion de la Commission Sportive de la FFFT, prenant en compte les demandes des organisateurs, les quotas définis par l'ITSF, ainsi que tout autre critère jugé essentiel pour cette attribution.

#### 3. Formules de Jeu

La formule de qualification pour l'ensemble des Opens Nationaux de la saison 2024-2025 est la formule « Suisse » en Best of 3 (2 manches gagnantes). Un total de 4 ou 5 matchs de qualification seront disputés.

Le nombre de match sera définis au plus tard le 01/07/2024 par la Commission Sportive FFFT.

En cas de participation de 32 équipes ou plus dans une catégorie, la phase finale comportera deux divisions (principale et secondaire) en fonction du nombre de matchs gagnés.

Si moins de 32 équipes participent dans une catégorie, il n'y aura qu'une seule division principale en phase finale, avec toutes les équipes incluses dans cette division.

Voici le tableau de répartition en fonction du nombre d'équipes et de matchs de qualification.

Nombre d'équipe	32 équipes et plus		Moins de 32 équipes Principal
	Principal	Secondaire	
4 matchs de qualification	Au moins 2 victoires (Estimé à environ 68% des équipes)	Moins de 2 victoires (Environ 32%)	100%
5 matchs de qualification	Au moins 2 victoires (Environ 81% équipes)	Moins de 2 victoires (Environ 19%)	100%
5 matchs de qualification	Au moins 3 victoires (Environ 50% équipes)	Moins de 3 victoires (Environ 50%)	100%

#### 4. Tête de Série

Le Système de Tête de Série sera commun à l'ensemble des Opens Nationaux et sera défini au plus tard le 01/07/2024 par la Commission Sportive FFFT.

Ce système est soumis à la validation par ITSF dans le cas d'un tournoi ITSF.



## b. Aspect Financier

La FFFT régule le fonctionnement financier de ses tournois y compris les Open Nationaux.

### 1. Droit d'organisation

Ils restent à 150€ pour la FFFT.

À cela s'ajoute soit 150€ pour un ITSF 250, soit 300€ pour un ITSF 500, qui sont ensuite versés à l'ITSF.

Ces montants sont définis par l'ITSF.

### 2. Frais d'inscription

Ils sont composés de frais de tournoi à hauteur de 20€ et sont conservés en totalité par l'organisateur. Ces frais sont là pour payer les dépenses courantes du tournoi (transport des baby-foot, trophées, arbitrage, etc...).

A ces frais de tournoi s'ajoutent des frais de compétition en fonction du nombre de compétition et sont remis en totalité en dotation.

Ceux-ci sont déterminés en fonction de la série du joueur comme suit :

<b>Série</b>	<b>Frais de compétition</b>
<b>Pro</b>	35 €
<b>Expert</b>	30 €
<b>Confirmé</b>	25 €
<b>Amateur</b>	20 €
<b>Novice</b>	15 €

Les compétitions juniors ne sont pas concernées par les frais de compétition dont les compétitions sont gratuites et sans dotation financière.

### 3. Dotations

Les frais de compétition sont remis à 100% en dotation.

La répartition des dotations aux différents rangs du classement dépendra du nombre d'équipe.

La ou les formules possibles seront définis au plus tard le 01/07/2024 par la Commission Sportive FFFT.

## IV) Championnat de France Individuel

### a. Aspect Sportif

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris le Championnat de France Individuel.

#### 1. Attribution

Le Championnat de France Individuel a lieu de préférence au mois de juin 2025.

#### 2. Formules de Jeu

La formule de qualification des Championnat de France 2024-2025 est la formule « Suisse » en Best of 3 (2 manches gagnantes). Un total de 4 ou 5 matchs de qualification seront disputés (décision au plus tard le 01/07/2024 par la Commission Sportive FFFT).

En cas de participation de 32 équipes ou plus dans une catégorie, la phase finale comportera deux divisions (principale et secondaire) en fonction du nombre de matchs gagnés.

Si moins de 32 équipes participent dans une catégorie, il n'y aura qu'une seule division principale en phase finale, avec toutes les équipes incluses dans cette division.

Voici le tableau de répartition en fonction du nombre d'équipes et de matchs de qualification.

Nombre d'équipe	32 équipes et plus		Moins de 32 équipes
	Principal	Secondaire	Principal
4 matchs de qualification	Au moins 2 victoires (Estimé à environ 68% des équipes)	Moins de 2 victoires (Environ 32%)	100%
5 matchs de qualification	Au moins 2 victoires (Environ 81% équipes)	Moins de 2 victoires (Environ 19%)	100%
5 matchs de qualification	Au moins 3 victoires (Environ 50% équipes)	Moins de 3 victoires (Environ 50%)	100%

### b. Aspect Financier

La FFFT régule le fonctionnement financier de ses tournois y compris le Championnat de France Individuel Clubs.

#### 1. Droit d'organisation

Ils restent à 300€ pour la FFFT.

#### 2. Frais d'inscription

Ils sont composés de frais de tournoi à hauteur de 20€ et sont conservés en totalité par l'organisateur. Ces frais sont là pour payer les dépenses courantes du tournoi (transport des baby-foot, trophées, arbitrage, etc...).

#### 3. Dotations

Aucune dotation n'est attribuée pour les Championnats de France Individuels.

## V) Championnat de France des Clubs

### a. Aspect Sportif

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris le Championnat de France des Clubs.

#### 1. Attribution

Le Championnat de France des Clubs a lieu de préférence au mois d'Avril 2025 afin de laisser suffisamment de temps aux régions d'organiser les Championnats Régionaux des Clubs.

#### 2. Formules de Jeu

La formule de jeu pour le Championnat de France des Clubs est établie chaque saison par la Commission Sportive, et elle sera communiquée au plus tard le 01/07/2024.

### b. Aspect Financier

La FFFT régule le fonctionnement financier de ses tournois y compris le Championnat de France des Clubs.

#### 1. Droit d'organisation

Ils restent à 300€ pour la FFFT.

#### 2. Frais d'inscription

Ils sont composés de frais de tournoi et sont conservés en totalité par l'organisateur. Ces frais sont là pour payer les dépenses courantes du tournoi (transport des baby-foot, trophées, arbitrage, etc...).

Pour la saison 2024-2025, le montant restera inchangé soit 120€ par équipe.

#### 3. Dotations

Aucune dotation n'est attribuée pour le Championnat de France des Clubs.

## VI) Coupe de France des Clubs

### a. Aspect Sportif

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris la Coupe de France des Clubs.

#### 1. Attribution

La Coupe de France des Clubs a lieu de préférence au mois d'Octobre 2024.

#### 2. Formules de Jeu

La formule de jeu pour le Championnat de France des Clubs est établie chaque saison par la Commission Sportive, et elle sera communiquée au plus tard le 01/07/2024.

### b. Aspect Financier

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris la Coupe de France des Clubs.

#### 1. Droit d'organisation

Ils restent à 300€ pour la FFFT.

#### 2. Frais d'inscription

Ils sont composés de frais de tournoi et sont conservés en totalité par l'organisateur. Ces frais sont là pour payer les dépenses courantes du tournoi (transport des baby-foot, trophées, arbitrage, etc...).

Pour la saison 2024-2025, le montant sera de 15€ par joueur.

#### 3. Dotations

Une table Bonzini B90 ITSF neuve sera offerte par la FFFT au club vainqueur de la Coupe de France.

## VII) World Series Bonzini

Le World Series Bonzini présente une situation particulière car il est réglementé à la fois par la FFFT et l'ITSF. Par conséquent, le cahier des charges est plus élaboré que celui des autres tournois, étant donné qu'il s'agit du tournoi le plus ambitieux de la saison.

Ce tournoi est organisé par la FFFT, éventuellement en collaboration avec un club affilié à la FFFT.

### a. Aspect Sportif

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois, y compris le World Series Bonzini.

Ce tournoi est également soumis aux réglementations de l'ITSF, qui impose un cahier des charges à la FFFT.

#### 1. Attribution

Le World Series Bonzini a lieu de préférence au mois de mai 2025.

La FFFT doit candidater auprès de l'ITSF pour obtenir l'organisation d'un World Series Bonzini chaque saison.

#### 2. Formules de Jeu

Les formules de jeu sont décidées en accord avec l'ITSF.

### b. Aspect Financier

La FFFT régule le fonctionnement sportif de ses tournois y compris le World Series.

#### 3. Droit d'organisation

Ils s'élèvent à 1000€ pour la FFFT.

A cela s'ajoute 5000€ qui sont reversés à l'ITSF. Ce montant est défini par l'ITSF.

#### 4. Frais d'inscription

Ils sont composés de frais de tournoi qui sont conservés en totalité par l'organisateur. Ces frais sont là pour payer les dépenses courantes du tournoi (transport des baby-foot, trophées, arbitrage, etc...).

A ces frais de tournoi s'ajoutent des frais de compétition en fonction du nombre de compétition et sont remis en totalité en dotation.

Ces montants sont décidés en accord avec l'ITSF.

#### 5. Dotations

Les frais de compétition sont remis à 100% en dotation.

La répartition dépendra du nombre d'équipe.

## VIII) Conclusion

### a. Récapitulation des points clés

Dans ce cahier des charges, nous avons détaillé les normes et les exigences essentielles pour l'organisation de tournois de baby-foot sous l'égide de la Fédération Française de Football de Table. Nous avons couvert divers aspects, allant de la structure générale des tournois à la gestion logistique, en passant par les règles du jeu et les critères de qualification. Les points clés comprennent la classification des tournois, les responsabilités de l'organisateur, les aspects techniques, la gestion du tournoi, les récompenses, et bien d'autres encore.

### b. Conséquences du non-respect du cahier des charges

Le non-respect du présent cahier des charges peut entraîner diverses conséquences préjudiciables pour les organisateurs et les participants. Tout d'abord, cela peut compromettre l'intégrité et la réputation des tournois, nuisant ainsi à l'image de la FFFT et du baby-foot en général. Enfin, le non-respect des directives de la FFFT peut entraîner l'interdiction de participer à des événements futurs, d'organiser des tournois sous son égide ou de profiter des partenariats FFFT pendant une durée pouvant aller jusqu'à 2 ans.

### c. Encouragement à la conformité et à la qualité de l'organisation

Nous encourageons vivement tous les organisateurs de tournois de baby-foot à adhérer strictement aux normes et aux directives énoncées dans ce cahier des charges. En respectant ces normes, les organisateurs contribuent à assurer le succès, la légitimité et la crédibilité des événements organisés sous l'égide de la FFFT. De plus, en maintenant des normes élevées de qualité et de professionnalisme, les organisateurs peuvent améliorer l'expérience des participants, renforcer la communauté du baby-foot et promouvoir le développement continu de ce sport passionnant en France.

En conclusion, la conformité à ces directives garantit non seulement le respect des valeurs et des principes fondamentaux de la Fédération Française de Football de Table, mais aussi la promotion d'un environnement propice à la croissance et à l'épanouissement du baby-foot à tous les niveaux. Nous remercions tous les organisateurs de leur engagement envers l'excellence et la qualité dans la promotion de ce sport, et nous sommes impatients de voir des tournois passionnants et bien organisés à l'avenir.

**La Commission Sportive FFFT**